**Une image contenant Police, Graphique, capture d’écran, texte

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.COMMUNIQUE DE PRESSE / TRIBUNE**

Paris, le 1er juillet 2025

**Enfants dans les conflits armés :**

**quand le silence et l’inaction tuent.**

**Les enfants sont aujourd’hui les premières victimes des conflits dans le monde. Ils subissent violences indicibles, déplacements forcés, malnutrition et famine. Dans leur** [**dernier rapport**](https://news.un.org/en/story/2025/06/1164646) **publié le 17 juin dernier, les Nations Unies font état d’une hausse de 25% des violations graves commises à l’encontre des enfants, soit un total de 41 370 violations constatées. En 2023 déjà, le nombre d’enfants tués dans les conflits** [**avait triplé par rapport à l’année précédente**](https://www.secours-islamique.org/enfants-conflits-armes) **et le nombre de filles touchées par des violations graves avait** [**augmenté de 35%**](https://www.unwomen.org/fr/articles/faits-et-chiffres/faits-et-chiffres-les-femmes-la-paix-et-la-securite)**. Face à une catastrophe humanitaire qui ne cesse d’empirer année après année, le Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement (CHD) dénonce un silence inacceptable et un manque criant d'actions fortes de la part des États pour mettre fin à ces violations massives des droits de l'enfant.**

[473 millions d’enfants, vivent aujourd’hui dans des zones de conflit](https://www.unicef.org/innocenti/reports/prospects-children-2025-global-outlook), soit 1 sur 6 dans le monde. Subissant les violences physiques, sexuelles, psychologiques, déplacé.es de force, malnutrie.s voire affamé.es, ils et elles survivent – ou meurent – dans un silence assourdissant. Jamais la situation n’a été aussi dramatique : selon les Nations Unies le nombre de violations graves commises à l’encontre des enfants en situation de conflits, pourtant interdites par le Conseil de Sécurité depuis 2005, atteint des niveaux extrêmes et devrait être un « signal d’alarme ». Force est pourtant de constater qu’il n’en est rien.

Trente-cinq ans après l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE)[[1]](#footnote-1), les États, qui l’ont pourtant presque tous ratifié, peinent dramatiquement à tenir leurs engagements. Le respect des droits fondamentaux de l'enfant ne cesse de reculer, tandis que les violations à leur encontre s'intensifient sans que des mesures adéquates de prévention, de réponse ou de responsabilisation ne soient prises. Malgré les promesses solennelles de protéger, promouvoir et défendre les droits de chaque enfant, les mécanismes et instruments internationaux censés garantir leur protection sont de plus en plus ignorés. Plus alarmant encore, les systèmes de sanction et de lutte contre l'impunité demeurent tristement insuffisants, laissant des millions d'enfants vulnérables face à la violence, à l'exploitation et à la privation de leurs droits les plus élémentaires.

Dans ce contexte, les 18 organisations de solidarité internationale membres du Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement (CHD) lancent un cri d'alarme. Elles appellent à un réveil collectif de la communauté internationale et exhortent particulièrement la France à intensifier ses efforts diplomatiques et opérationnels pour la protection et le respect des droits de l'enfant, conformément à ses engagements. Historiquement, la France s'est positionnée comme une actrice majeure de la protection des enfants en situation de conflit. Elle a été à l'origine des Principes et Engagements de Paris en 2007, un cadre essentiel pour la prévention du recrutement et la réinsertion des enfants, ainsi que la lutte contre l'impunité. Plus récemment, elle a réaffirmé cet engagement au sein du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale des Nations Unies, et lors de la première Conférence interministérielle mondiale sur l’élimination de la violence à l’égard des enfants en octobre dernier.

« Les bombardements sont devenus notre fond sonore, les avions militaires passent au-dessus de nous, souvent suivis de frappes. Je suis très inquiet : je suis un humanitaire, mais je suis aussi un père de famille » explique Riyad, membre de l’équipe du Secours Islamique France à Gaza. « Un jour, ma petite fille de 8 ans a été touchée, elle s’est retrouvée coincée sous les décombres. Elle a beaucoup souffert : une fracture au crâne, et des blessures aux bras et aux jambes. Elle a survécu par miracle, d’autant plus qu’il n’y avait nulle part où l’emmener se faire soigner. Désormais, ma petite fille ne dort plus vraiment. Chaque nuit, elle pleure, se réveille en sursaut, et me demande souvent papa, est-ce que c’est cette nuit qu’on va mourir ? »

« Nous sommes témoins de crises humanitaires multiples qui se déroulent à Gaza, au Soudan, en Haïti, en Afghanistan, au Burkina Faso – pour n’en citer que quelques-unes – où des millions d'enfants paient le prix fort de conflits qu'ils n'ont pas créés", déclare au nom du Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement Yolaine Guérif, Directrice générale de PARTAGE avec les enfants du monde.

« La banalisation de la souffrance des enfants en zone de conflit est inacceptable. Il est impératif que la France, en tant qu'acteur clé sur la scène internationale, intensifie ses efforts pour garantir la protection des enfants et le respect de leurs droits inaliénables » insiste Mahieddine Khelladi, Directeur Exécutif du Secours Islamique France, ONG membre du Groupe Enfance.

Le Groupe Enfance de la CHD appelle la France à :

* **Renforcer son plaidoyer diplomatique** pour la cessation des hostilités et la protection des civils, en particulier des enfants.
* **Augmenter son soutien financier et logistique** aux programmes d'aide humanitaire ciblant les enfants affectés par les conflits.
* **Lutter contre l’impunité** **face aux violations graves des droits de l’enfant en situation de conflit**, via le soutien aux mécanismes internationaux permettant la surveillance et la communication systématiques par les Nations Unies des violations des droits des enfants et les mécanismes permettant les poursuites des auteurs des violations, en mobilisant des experts genre et enfance ;
* **Contribuer à faciliter l'accès humanitaire** aux populations les plus vulnérables, en veillant à ce que l'aide parvienne aux enfants qui en ont le plus besoin.

**Le temps est à l'action. Le Groupe Enfance de la CHD restera mobilisé pour s'assurer que la voix des enfants en contexte de guerre soit entendue et que leurs droits soient enfin respectés.**

|  |
| --- |
| **Contact presse :**  Mélanie Luchtens, Coordinatrice du Groupe Enfance : [mluchtens@sosve.org](mailto:mluchtens@sosve.org) | 07.69.90.32.04 |

1. Traité international adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le **20 novembre 1989**, qui énonce les **droits fondamentaux** de chaque enfant. [↑](#footnote-ref-1)